FEUILLETON.

ANGE PITOU.

Suite des Mémoires d'un Médecin,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

III.

Ange Pitou chez sa tante.

Nous avons vu le peu de sympathie qu'Ange Pitou avait pour un séjour trop prolongé chez sa tante tante Angélique; le pauvre enfant, doué d'un instinct égal, et peut-être même supérieur à celui des animaux, autquels il avait l'habitude de faire la guerre, avait deviné d'avance, tout ce que ce séjour lui gardait, nous ne dirons pas de déceptions, nous avons vu qu'il ne s'était pas un seul instant fait illusion, mais de chagrins, de tribulations et de dégoûts.

D'abord, une fois le docteur Gilbert parti, et il faut le dire, ce n'était pas avec un grand empressement que Pitou contre sa tante, il n'avait pas été question un seul instant de mettre l'enfant en apprentissage. Le bon notaire avait bien touché un mot de cette convention formelle, mais Mlle Angélique avait répondu que son neveu était bien jeune et avait d'une santé bien délicate, pour être soumis à des travaux qui peut-être dépasseraient ses forces. Le notaire, à cette observation, avait admiré le bon cœur de Mlle Pitou et avait remis l'apprentissage à l'année prochaine. Il n'y avait point de temps perdu encore, l'enfant venait d'atteindre sa douzième année.

Une fois chez sa tante, et tandis que celle-ci ruminait pour savoir quel était le meilleur parti qu'elle pourrait tirer de son neveu, Pitou, qui se retrouvait dans ses forêts, ou à peu près, avait déjà pris toutes ses dispositions topographiques pour mener à Villers-Cotterets la même vie qu'à Emmont.

En effet, une tournée circulaire lui avait appris que les meilleures marettes étaient celles du chemin de Dampleux, du chemin de Compiègne et du chemin de Vivières, et que le canton le plus giboyeux était celui de la Bruyère-aux-Loups.

Pitou, cette reconnaissance faite, avait pris ses dispositions en conséquence.

La corde la plus tardive à se procurer, en ce qu'elle ne nécessitait aucune mise de fonds, c'était de la glu et des glaux: l'écorce du houx, broyée avec un pilon et lavée à grande eau, procurait la glu; quant aux glaux, ils poussaient par milliers sur les bouleaux des environs. Pitou se confectionna donc, sans rien dire à personne, un millier de glaux et un pot de glu de première qualité, et un beau matin, après avoir pris la veste au compte de sa tante un pain de quatre livres chez le bon ange, il partit à l'aube, demeura toute la journée dehors, et rentra le soir à la nuit close.

Pitou n'avait pas pris une parcelle résolution sans en calculer les résultats. Il avait prévu une tempête. Sans avoir la sagesse de Socrate, il connaissait l'humeur de sa tante Angélique tout aussi bien que l'humeur maître d'Alcibiade connaissait celle de sa femme Xantippe.

Pitou ne s'était pas trompé dans sa prévoyance, mais il comptait faire taire l'orage, en présentant à la vieille devote le produit de son journée. Seulement il n'avait pas deviné la place où la foudre le frapperait.

La foudre le frappa en entrant.

Mlle Angélique s'était embusquée derrière la porte, pour ne pas manquer son neveu au passage; de sorte qu'au moment où il hasardait le pied dans la chambre, il reçut l'occiput une taloche, à laquelle, sans avoir besoin d'autre renseignement, il reconnut parfaitement la main sèche de la vieille dévote.

Heureusement, Pitou avait la tête dure, et quoique le coup fût à peine ébranlé, il fit seulement pour attendre sa tante, dont la colère n'était augmentée du mal qu'elle s'était fait aux doigts en frappant sans mesure, d'aller tomber, en trébuchant, à l'autre bout de la chambre; puis, arrivé là, comme sa tante revenait sur lui, sa quenouille à la main, il se hâta de tirer de sa poche le tabagnon sur lequel il avait compté pour se faire pardonner sa fugue.

C'étaient deux douzaines d'oiseaux, parmi lesquels une douzaine de rouge-gorges et une demi-douzaine de grives.

Mlle Angélique ouvrit de grands yeux ébahis, continua de gronder pour la forme, mais tout en grondant, se mania n'empara de la chasse de son neveu, et faisant trois pas vers la lampe:

—Qu'est-ce que cela? dit-elle.

—Vous le voyez bien, ma bonne petite tante Angélique, dit Pitou, ce sont des oiseaux.

—Bons à manger? demanda vivement la vieille fille, qui, en sa qualité de dévote, était naturellement gourmande.

—Bons à manger! répéta Pitou. Excuse! des rouge-gorges et des grives: je crois bien.

—Et où as-tu volé ces animaux, petit malheureux?

—Je ne les ai pas volés, je les ai pris.

—Comment?

—A la marette, donc!

—Qu'est-ce que c'est que cela, la marette?

Pitou regarda sa tante d'un air étonné: il ne pouvait pas comprendre qu'il existât au monde une éducation assez négligée pour ne pas savoir ce que c'était que la marette.

—La marette? dit-il. Parbleu! c'est la marette.

—Oui; mais moi, monsieur le drôle, je ne sais pas ce que c'est que la marette.

Comme Pitou était plein de miséricorde pour toutes les ignorances:

—La marette, dit il, c'est une petite mare: il y en a comme cela une trentaine dans la forêt; on met des glaux tout autour, et quand les oiseaux viennent pour boire, comme ils ne connaissent pas cela, les imbéciles, ils se prennent.

—A quoi?

—A la glu.

—Ah! ah! dit la tante Angélique, je comprends, mais qui t'a donné de l'argent?

—De l'argent? dit Pitou, étonné que l'on ait pu croire qu'il eût jamais possédé un denier de l'argent, tante Angélique!

—Oui.

—Personne.

—Mais avec quoi as-tu acheté de la glu alors?

—Je l'ai faite moi-même, la glu.

—Et les glaux?

—Aussi, donc.

—Ainsi, ces oiseaux....

—Eh bien! tante,

—Ils ne te coûtent rien?

—La peine de me baisser et de les prendre.

—Et peut-on y aller souvent, à la marette?

—On peut y aller tous les jours.

—Bon.

—Seulement, il ne faut pas....

—Il ne faut pas.... quoi?

—Y aller tous les jours.

—Ah la raison?

—Tiens, parce que cela ruine.

—Cela ruine qui?

—Ça ruine les oiseaux, parbleu. Vous comprenez, tante Angélique, les oiseaux que l'on a pris....

—Eh bien!

—Eh bien! il n'y sont plus.

—C'est juste, dit la tante.

Pour la première fois depuis qu'il était auprès d'elle, la tante Angélique donnait raison à son neveu, aussi cette approbation inaccoutumée, ravit-elle Pitou.

—Mais, dit-il, les jours où l'on ne va pas à la marette, on va ailleurs. Les jours où l'on ne prend pas des oiseaux l'on prend autre chose.

—Et que prend-on?

—Tiens! on prend des lapins.

—Des lapins?

—Oui. On mange la viande et l'on vend la peau. Cela vaut deux sous, une peau de lapin.

La tante Angélique regarda son neveu avec des yeux émerveillés; elle n'avait jamais vu en lui un si grand écoupiste. Pitou venait de se révéler.

—Mais c'est moi qui vendrai les peaux de lapin!

—Sans doute, répondit Pitou; comme faisait maman Madeleine.

Il n'était jamais venu à l'idée de l'enfant que du produit de sa chasse, il pût réclamer autre chose que sa part de consommation.

—Et quand iras-tu prendre des lapins, demanda Mlle Angélique.

—Ah dans! quand j'aurai des collets, répondit Pitou.

—Eh bien! fais-en des collets.

Pitou secoua la tête.

—Tu ne bien fait de la glu et des glaux.

—Ah! je sais faire de la glu et des glaux, c'est vrai; mais je ne sais pas faire du fil de laiton: cela s'achète tout fait chez les épiciers.

—Et douzième cela coûte-t-il?

—Oh! avec quatre sous, dit Pitou en calculant sur ses doigts, j'en ferai bien deux douzaines.

—Et avec deux douzaines, combien peux-tu prendre de lapins?

—C'est selon comme ça donne,—quatre, cinq, six, peut-être,—et puis ça sert pendant longtemps, les collets quand le garde ne les trouve pas.

—Tiens, voilà quatre sous, dit la tante Angélique, va acheter du fil de laiton chez M. Dambrun et va demain à la chasse aux lapins.

—J'irai demain les poser, dit Pitou, mais ce n'est qu'après-demain matin que je saurai s'il y en a de pris.

—Eh bien! soit; va toujours.

Le fil de laiton était moins cher à la ville qu'à la campagne, attendu que les marchands d'Haramont ne fournissent à Villers-Cotterets. Pitou eut donc vingt-quatre collets pour trois sous. Il rapporta un sou à sa tante.

Cette probité inattendue dans son neveu toucha presque la vieille fille. Elle eut un instant l'idée, l'intention de graisser son neveu de ce sou qu'il avait pas eu son emploi. Malheureusement pour Pitou, c'était un sou clarqué à coupe de marteau, et qui, au crépuscule, pouvait passer pour deux sous. Mlle Angélique songea qu'il ne fallait pas se dessaisir d'une pièce de monnaie qui pouvait rapporter cent pour cent, et elle reçut le sou dans sa poche.

Pitou avait remarqué le mouvement, mais ne l'avait pas analysé. Il ne lui serait jamais venu à l'idée que sa tante pût lui donner un sou.

Il se mit à fabriquer ses collets.

Le lendemain, il demanda un sac à Mlle Angélique!

—Pourquoi faire, demanda la vieille fille.

—Parce que j'en ai besoin, répondit Pitou. Pitou était plein de mystères.

—Mlle Angélique lui donna le sac demandé, mit au fond la provision de sel et de fromage qui devait servir au déjeuner et au dîner de son neveu, boutel partit au plus tôt pour la Bruyère-aux-Loups.

De son côté, la tante Angélique commença par plumer les douze oiseaux qu'elle destina à son déjeuner et à son dîner. Elle plaça deux grives à l'abbé Fortier qu'elle vendre les quatre autres à l'apothicaire de Boissy-le-Bois, qui les lui paya trois sous la pièce et qui fut grondé de lui prendre au même prix toutes celles qu'elle lui apportait.

La tante Angélique rentrait ronronnante. Le bénédiction du ciel était entrée dans sa maison avec Pitou.

—Ah! dit elle en mangeant des rouge-gorges qui étaient gras comme des ortolans et fins comme des becfigues, je ne sais pas à quoi je pense, mais je ne dis jamais du bien de mon neveu, il ne vaut pas cela.

Pitou, parfaitement rassuré, s'acheminait donc vers la Bruyère-aux-Loups. Les collets avaient fait leur œuvre; deux lapins étaient pris et étranglés.

Pitou les mit dans la large poche de cet habit trop long qui, au bout d'un an, devait être devenu trop court, et rentra chez sa tante.

La vieille fille s'était couchée; mais la cupidité l'avait tenue éveillée; comme Perrette elle avait fait le compte de ce que pouvaient lui rapporter quatre peaux de lapins par semaine, et ce compte l'avait menée si loin qu'elle n'avait pu fermer l'œil; aussi, lut-ce avec un tremblement nerveux qu'elle demanda à l'enfant ce qu'il rapportait.

—La paire. Ah! dans! tante Angélique, ce n'est pas ma faute si je n'ai pas pu en rapporter davantage; mais il paraît qu'ils sont malins les lapins du père La Jeunesse.

Les espérances de la tante Angélique étaient comblées et même avidé. Elle prit, frissonnante de joie, les deux malheureuses bêtes, et examina leur peau avec tant de soin, que, si elle les eût remises dans le sac, elle ne pût jamais l'en retirer. Elle ne voyait vu provisions pareilles à celles qu'il renfermait depuis qu'il était passé par l'esprit de Pitou de le garnir.

Puis, d'une voix assez douce, elle invita Pitou à se coucher, ce que l'enfant fatigué fit à l'instant même sans demander à souper, ce qui acheva de le mettre au niveau dans l'esprit de sa tante.

Le surlendemain, Pitou renouvela sa tentative, et cette fois encore, fut plus heureux que la première. Il prit trois lapins.

Deux prirent le chemin de l'auberge de la Boule d'Or, et le troisième celui du presbytère. La tante Angélique soignait fort l'abbé Fortier, qui la recommandait de son côté aux bonnes ames de la paroisse.

Les choses allèrent ainsi pendant trois ou quatre mois. La tante Angélique était enchantée, et Pitou trouvait la situation supportable. En effet, moins l'amour de sa nièce qui pesait sur son existence, Pitou menait à peu près la même vie à Villers-Cotterêts qu'à Haramont. Mais une circonstance matérielle, et à laquelle cependant on devait s'attendre, vint briser le peu au lait de la tante et interrompre les expéditions du neveu.

III. (*Suite.*)

Pendant ces huit jours à la fin question de manière de nourrissage; d'ailleurs on était en février, et en février il n'est pas beaucoup de pâturage, pas à venant de toutes de la neige. Pitou trouvait aller tendre ses collets. La neige garde l'empreinte des semelles, et Pitou possédait une paire de pieds qui donnait les plus grand embarras au père La Jeunesse de savoir dans les vingt-quatre heures qui est-il l'adroit larron qui avait déserapé sa garderie.

Pendant ces huit jours, les grifles de la vieille fille repoussèrent. Pitou avait retrouvé sa tante Angélique d'autrefois, celle qui lui faisait le grand pour et à qui l'intérêt, en mobile pressant de toute sa vie, avait un instant fait faire pâte de velours.

A mesure qu'on avançait vers le terme, l'humeur de la vieille fille devenait de plus en plus revêche. C'était au point que, vers le cinquième jour, Pitou désirait que sa tante se décidât incontinent pour un état, pourvu que ce ne fut plus celui de souffre-douleurs qu'il occupait près de la vieille fille.

Tout a coup il pousse une idée sublime dans cette tête si crouillonnée agitée. Cette idée lui rendant le calme que, depuis six jours, elle avait perdu.

Cette idée consistait à prier l'abbé Fortier de recevoir dans sa classe sans rétribution aucune, le pauvre Pitou, et de lui faire obtenir la bourse fondée au séminaire par S. A. le duc d'Orléans. C'était un apprentissage qui ne coûtait rien à la tante Angélique, et M. Fortier, aimant à [illegible] les grives, les merles et les lapins dont la vieille dévote le comblait depuis six mois, devait bien quelque chose de plus qu'à un autre au neveu de la tourteuse de chasse de son église. Aussi conserva-t-il son idée pendant le reste du premier quart d'heure pour l'avenir.

En effet, Ange fut reçu chez l'abbé Fortier sans rétribution aucune. C'était un brave homme que cet abbé, pas intéressé le moins du monde donnant sa science aux pauvres d'esprit, son argent aux pauvres de corps; mais irritable sur un seul point: les solécismes le mettaient hors de lui, les barbarismes le rendaient furieux. Dans ce cas là il ne savait plus naissant m'ami, ni ennemi, ni parent, ni riche, ni élève payant, ni élève gratuit; il frappait avec une impartialité agraire et avec un [illegible] inexorable. Aussi, quoique Pitou eût avant le bien fort, il frappait terrible. Cependant des parens, c'était de ce mettre ou de ne pas mettre ses enfans chez l'abbé Fortier, ou s'ils les y mettaient de les abandonner entièrement à sa merci; car, à toutes les réclamations maternelles, l'abbé répondait par cette devise qu'il avait fait graver sur la plaque de sa porte et sur le manche de son martinet: —Qui aime bien, châtie bien.

Ange Pitou, sur la recommandation de sa tante, fut classé parmi les élèves de l'abbé Fortier. La vieille dévote, toute fière de cette faveur, en parla à son neveu. Pitou ne demanda point à sa tante pourquoi elle ne l'avait point mis en pension chez Mr Niguet, et il arriva que non-seulement elle venait de se conformer aux intentions du docteur Gilbert, mais même de les dépasser. En effet, le docteur avait recommandé Ange Pitou au seul homme capable de le rendre, sinon un savant, du moins un homme d'une éducation distinguée; et voilà que la tante lui donnait une éducation gratuite, tandis qu'il ne lui en coûtait pas un sou de plus pour le faire entrer dans une pension où Sa Sainteté le Pape, pour lequel il payait en monnaie livres, recevait la sienne.

A la vérité, Ange Pitou recevait cette éducation gratuite, mais il n'y avait aucune nécessité à faire cette distinction au docteur Gilbert, qui, si fin-fin, ou connaissant l'impartialité et le désintéressement de l'abbé Fortier. Comme son [illegible] maître, il ouvrait les bras en disant: "Laissez venir les enfans, disait-il, laissez venir les enfans." Seulement, en disant cela, il terminait ces deux bras paternels en étendant l'une d'entre eux vers l'autre d'une poignée de verges, de sorte que pour la poignée du tout au contraire de Jésus, qui recevait les enfans en les pressant [illegible] voyant venir les enfans, l'abbé Fortier voyait venir à lui des pauvres enfans effrayés et les renvoyait pleurans.

A. [illegible]

Salle du Globe.

Encouragement des rues St-Pierre et St-Claude.

Près du Vieux Bassin.

LE bien-être et ravissant pour l'ouverture de cette ADMIRABLE SALLE ce samedi 1er mars, et qu'il y aura BAL MASQUE Entrée de cette pour jusqu'à la fin de la saison des divertissements.

Les [illegible] seront annoncés comme précédemment, et les affiches [illegible] aux encouragées et voir vous publiées.

Il y a un bal [illegible] pour un chef très [illegible] et les valses sont [illegible] contre [illegible] les [illegible] seront exécutées.

Prix [illegible] SALON [illegible] 25 cents.

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et Camp.

MADEMOISELLE DUMAS [illegible] rue Union [illegible] Vincent [illegible] Ecole [illegible] Pitou [illegible] 1 mars [illegible] 25 cents [illegible] Ecole [illegible] Pitou [illegible] Ange [illegible] Pitou [illegible] Ange [illegible] Pitou [illegible] Ange